

Les résultats : Hautes-Alpes

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	4	4 La composition des peuplements	15
Surface par occupation du sol.....	4	Surface par essence principale.....	15
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	5	Surface par groupe d'essences.....	16
2 Les forêts	6	Surface selon la diversité.....	17
Surface par catégorie de forêts	6	Surface par composition du peuplement.....	18
Surface par propriété.....	7	5 Le volume de bois sur pied	19
Surface par couverture du sol	8	Volume par propriété	19
3 La surface forestière de production.....	9	Volume par essence.....	20
Surface par propriété.....	9	Volume par catégorie de dimension des bois.....	21
Surface par structure forestière.....	10	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence	22
Surface par classe d'âge de l'étage dominant.....	11	Volume par structure forestière	23
Surface par propriété et par distance de débardage.....	12	Volume par propriété et par structure forestière	24
Surface par propriété et par exploitabilité.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par structure forestière	25
Surface par propriété et par classe de pente de débusquage	14	Volume par composition du peuplement	26
		Volume par classe d'altitude	27
		Volume par distance de débardage	28
		Volume par classe d'exploitabilité	29
		Volume par qualité des bois.....	30

6 La production en volume 31

Production par propriété.....	31
Production par essence.....	32
Production par catégorie de dimension des bois.....	33
Production par structure forestière.....	34
Production par composition du peuplement	35
Production par altitude	36
Production par distance de débardage.....	37
Production par classe d'exploitabilité	38

7 La surface terrière 39

Surface terrière à l'hectare par propriété.....	39
Surface terrière à l'hectare par essence	40

8 Le nombre de tiges 41

Nombre de tiges recensables par propriété	41
Nombre de tiges recensables par essence.....	42

Tableau 1.1

	Total
Occupation du sol	1 000 ha
Forêt	237 ± 12
Bosquet	n.s.
Lande	170 ± 11
Autre végétation	65 ± 7
Improductif	94 ± 7
Eau	n.s.
Hautes-Alpes	570



Le département : Hautes-Alpes

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Non forêt	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
400 à 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
600 à 800 m	n.s.	n.s.	26 ± 5	–	47 ± 9
800 à 1000 m	39 ± 10	59	27 ± 6	–	66 ± 11
1000 à 1200 m	40 ± 10	65	21 ± 5	–	61 ± 11
1200 à 1600 m	58 ± 11	63	34 ± 8	–	91 ± 13
1600 à 2000 m	53 ± 10	56	41 ± 7	–	94 ± 11
+ de 2000 m	n.s.	n.s.	177 ± 7	–	201 ± 10
Hautes-Alpes	237 ± 12	42	333 ± 12	–	570

Tableau 2.1

Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
237 ± 12	195 ± 13	195 ± 13	181 ± 14	181 ± 14

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

Toute la forêt	
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	34 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	72 ± 7
Toute la forêt publique	106 ± 8
Forêt privée	130 ± 11
Toutes propriétés	237 ± 12

Tableau 2.3

	Total
Couverture du sol	1 000 ha
Forêt fermée	192 ± 13
Forêt ouverte	44 ± 10
Peupleraie	–
Hautes-Alpes	237 ± 12

Tableau 3.1

	Total
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	27 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	55 ± 8
Forêt publique	82 ± 9
Forêt privée	113 ± 11
Toutes propriétés	195 ± 13

Tableau 3.2

	Total
Structure forestière	1 000 ha
Futaie régulière	108 ± 13
Futaie irrégulière	n.s.
Mélange de futaie et taillis	30 ± 8
Taillis	n.s.
Pas de structure	n.s.
Hautes-Alpes	195 ± 13

Tableau 3.3

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.
De 20 à 40 ans	n.s.
De 40 à 60 ans	34 ± 9
De 60 à 80 ans	36 ± 9
De 80 à 100 ans	n.s.
De 100 à 140 ans	26 ± 8
De 140 à 200 ans	23 ± 7
Plus de 200 ans	n.s.
Âge non déterminé	n.s.
Hautes-Alpes	195 ± 13

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
Moins de 40 ans	n.s.
Entre 40 et 100 ans	90 ± 13
Plus de 100 ans	60 ± 10
Âge non déterminé	n.s.
Hautes-Alpes	195 ± 13

Tableau 3.4

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	32 ± 9	53 ± 11
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	33 ± 9	50 ± 11
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	35 ± 9
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	30 ± 8
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	28 ± 8
Hautes-Alpes	27 ± 5	55 ± 8	82 ± 9	113 ± 11	195 ± 13

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Plutôt facile	n.s.	n.s.	n.s.	27 ± 8	33 ± 9
Plutôt difficile	26 ± 5	51 ± 8	77 ± 9	86 ± 11	162 ± 14
Hautes-Alpes	27 ± 5	55 ± 8	82 ± 9	113 ± 11	195 ± 13

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe de pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 15 %	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 15 à 30 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	32 ± 9
De 30 à 45 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	43 ± 10
De 45 à 60 %	n.s.	n.s.	30 ± 7	30 ± 9	60 ± 11
De 60 à 100 %	n.s.	n.s.	28 ± 7	n.s.	49 ± 10
Plus de 100 %	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	27 ± 5	55 ± 8	82 ± 9	113 ± 11	195 ± 13

Tableau 4.1

	Total
Essence principale	1 000 ha
Chêne pubescent	n.s.
Hêtre	n.s.
Autres feuillus	n.s.
Tous feuillus	51 ± 11
Pin sylvestre	61 ± 11
Sapin pectiné	n.s.
Mélèze d'Europe	41 ± 9
Autres conifères	23 ± 7
Tous conifères	129 ± 14
Hautes-Alpes	181 ± 14

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.2

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	20 ± 5	<i>n.s.</i>	27 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	38 ± 7	<i>n.s.</i>	52 ± 8
Forêt publique	<i>n.s.</i>	58 ± 9	<i>n.s.</i>	78 ± 9
Forêt privée	28 ± 8	52 ± 10	<i>n.s.</i>	102 ± 11
Toutes propriétés	38 ± 9	110 ± 13	32 ± 9	181 ± 14

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mélangé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	16 ± 5	<i>n.s.</i>	27 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	33 ± 7	<i>n.s.</i>	52 ± 8
Forêt publique	49 ± 8	29 ± 7	78 ± 9
Forêt privée	61 ± 11	41 ± 10	102 ± 11
Toutes propriétés	111 ± 13	70 ± 12	181 ± 14

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Total
Composition du peuplement	1 000 ha
Peuplements purs de feuillus	n.s.
Peuplements purs de conifères	85 ± 12
Mélange de chêne pubescent et autres feuillus	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.
Mélange de pin sylvestre et de feuillus	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.
Hautes-Alpes	181 ± 14

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

Classe de propriété	Volume	
	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	4 ± 2	160 ± 47
<i>Autre forêt publique</i>	9 ± 2	164 ± 29
Forêt publique	14 ± 2	163 ± 24
Forêt privée	11 ± 3	97 ± 20
Toutes propriétés	25 ± 4	126 ± 16

Tableau 5.2

	Total
Essence	Mm ³
Chêne pubescent	1 ± 1
Hêtre	3 ± 1
Autres feuillus	1 ± 1
Tous feuillus	6 ± 2
Pin sylvestre	6 ± 1
Sapin pectiné	n.s.
Mélèze d'Europe	8 ± 3
Autres conifères	3 ± 1
Tous conifères	19 ± 3
Hautes-Alpes	25 ± 4

Tableau 5.3

	Total
Dimension des bois	Mm ³
Très gros bois	1 ± ε
Petit bois	7 ± 1
Moyen bois	13 ± 2
Gros bois	3 ± 1
Hautes-Alpes	25 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
 Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
 Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
 Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
 La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pubescent	1 ± ε	1 ± ε	n.s.	–	1 ± 1
Hêtre	1 ± 1	1 ± 1	n.s.	n.s.	3 ± 1
Autres feuillus	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	n.s.	1 ± 1
Tous feuillus	3 ± 1	2 ± 1	ε ± ε	n.s.	6 ± 2
Pin sylvestre	2 ± 1	3 ± 1	n.s.	n.s.	6 ± 1
Sapin pectiné	ε ± ε	1 ± 1	n.s.	n.s.	n.s.
Mélèze d'Europe	1 ± ε	4 ± 1	2 ± 1	ε ± ε	8 ± 3
Autres conifères	1 ± 1	2 ± 1	ε ± ε	n.s.	3 ± 1
Tous conifères	4 ± 1	11 ± 2	3 ± 1	1 ± ε	19 ± 3
Hautes-Alpes	7 ± 1	13 ± 2	3 ± 1	1 ± ε	25 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.5

	Volume	
	total	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³	m ³ /ha
Futaie régulière	18 ± 3	162 ± 24
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	3 ± 1	101 ± 39
Taillis	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	25 ± 4	126 ± 16

Tableau 5.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Structure forestière	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Futaie régulière	4 ± 1	7 ± 2	10 ± 2	7 ± 2	18 ± 3
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	3 ± 1
Taillis	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	4 ± 2	9 ± 2	14 ± 2	11 ± 3	25 ± 4

Tableau 5.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Structure forestière	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Futaie régulière	175 ± 54	181 ± 44	180 ± 35	138 ± 34	162 ± 24
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	101 ± 39
Taillis	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	160 ± 47	164 ± 29	163 ± 24	97 ± 20	126 ± 16

Tableau 5.8

Composition du peuplement	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
Peuplements purs de feuillus	n.s.	n.s.
Peuplements purs de conifères	13 ± 3	155 ± 26
Mélange de chêne pubescent et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pin sylvestre et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	24 ± 3	134 ± 16

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.9

Classe d'altitude	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
400 à 600 m	n.s.	n.s.
600 à 800 m	n.s.	n.s.
800 à 1000 m	3 ± 2	84 ± 34
1000 à 1200 m	3 ± 2	89 ± 42
1200 à 1600 m	7 ± 2	131 ± 31
1600 à 2000 m	7 ± 3	201 ± 68
+ de 2000 m	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	25 ± 4	126 ± 16

Tableau 5.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2	7 ± 2
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2	7 ± 2
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
Hautes-Alpes	4 ± 2	9 ± 2	14 ± 2	11 ± 3	25 ± 4

Tableau 5.11

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Plutôt facile	n.s.	n.s.	n.s.	2 ± 1	3 ± 2
Plutôt difficile	4 ± 2	8 ± 2	13 ± 2	9 ± 2	21 ± 3
Hautes-Alpes	4 ± 2	9 ± 2	14 ± 2	11 ± 3	25 ± 4

Tableau 5.12

	Total
Qualité des bois	Mm ³
Qualité 1	ε ± ε
Qualité 2	12 ± 2
Sous-total qualité bois d'œuvre*	13 ± 2
Qualité 3	12 ± 2
Total	25 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

Classe de propriété	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	0,1 ± ε	3,7 ± 0,9
<i>Autre forêt publique</i>	0,2 ± ε	3,1 ± 0,5
Forêt publique	0,3 ± ε	3,3 ± 0,5
Forêt privée	0,3 ± 0,1	2,6 ± 0,4
Toutes propriétés	0,6 ± 0,1	2,9 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.2

	Totale	
Essence	Mm ³ /an	
Chêne pubescent	ε	± ε
Hêtre	0,1	± ε
Autres feuillus	0,1	± ε
Tous feuillus	0,1	± ε
Pin sylvestre	0,1	± ε
Sapin pectiné	ε	± ε
Mélèze d'Europe	0,1	± ε
Autres conifères	0,1	± ε
Tous conifères	0,4	± 0,1
Hautes-Alpes	0,6	± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.3

Dimension des bois	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Petit bois	0,3 ± ε	1,5 ± 0,2
Moyen bois	0,2 ± ε	1,2 ± 0,2
Gros bois	ε ± ε	0,2 ± 0,1
Très gros bois	ε ± ε	ε ± ε
Hautes-Alpes	0,6 ± 0,1	2,9 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.4

	Production	
	totale	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Futaie régulière	0,4 ± 0,1	3,3 ± 0,4
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	0,1 ± ε	2,7 ± 0,9
Taillis	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	0,6 ± 0,1	2,9 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte.

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.5

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplements purs de feuillus	n.s.	n.s.
Peuplements purs de conifères	0,3 ± 0,1	3,1 ± 0,5
Mélange de chêne pubescent et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pin sylvestre et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	0,6 ± 0,1	3,0 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 6.6

Classe d'altitude	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
400 à 600 m	n.s.	n.s.
600 à 800 m	n.s.	n.s.
800 à 1000 m	0,1 ± ε	2,0 ± 0,8
1000 à 1200 m	0,1 ± ε	2,9 ± 1,0
1200 à 1600 m	0,2 ± ε	3,3 ± 0,6
1600 à 2000 m	0,1 ± ε	3,7 ± 1,3
+ de 2000 m	n.s.	n.s.
Hautes-Alpes	0,6 ± 0,1	2,9 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε	0,2 ± ε
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε	0,2 ± ε
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
Hautes-Alpes	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,3 ± ε	0,3 ± 0,1	0,6 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Plutôt facile	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε	0,1 ± ε
Plutôt difficile	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,2 ± ε	0,2 ± 0,1	0,5 ± 0,1
Hautes-Alpes	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,3 ± ε	0,3 ± 0,1	0,6 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 7.1

	Surface terrière à l'hectare
Classe de propriété	m ² /ha
<i>Forêt domaniale</i>	26,2 ± 5,7
<i>Autre forêt publique</i>	24,7 ± 3,6
Forêt publique	25,2 ± 3,0
Forêt privée	19,0 ± 3,2
Toutes propriétés	21,7 ± 2,3

Tableau 7.2

	Surface terrière à l'hectare
Essence	m ² /ha
Chêne pubescent	1,8 ± 0,9
Hêtre	2,7 ± 1,2
Autres feuillus	1,8 ± 0,7
Tous feuillus	6,4 ± 1,6
Pin sylvestre	6,0 ± 1,3
Sapin pectiné	1,2 ± 0,8
Mélèze d'Europe	5,0 ± 1,4
Autres conifères	3,1 ± 1,1
Tous conifères	15,3 ± 2,0
Hautes-Alpes	21,7 ± 2,3

Tableau 8.1

Classe de propriété	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	24 ± 8	932 ± 242
<i>Autre forêt publique</i>	40 ± 10	727 ± 155
Forêt publique	64 ± 12	791 ± 135
Forêt privée	91 ± 17	803 ± 132
Toutes propriétés	155 ± 21	797 ± 93

Tableau 8.2

Essence	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
Chêne pubescent	21 ± 9	106 ± 45
Hêtre	25 ± 11	127 ± 56
Autres feuillus	21 ± 7	111 ± 35
Tous feuillus	67 ± 16	344 ± 78
Pin sylvestre	45 ± 11	228 ± 57
Sapin pectiné	5 ± 3	23 ± 14
Mélèze d'Europe	18 ± 5	94 ± 26
Autres conifères	21 ± 7	108 ± 37
Tous conifères	88 ± 14	453 ± 66
Hautes-Alpes	155 ± 21	797 ± 93

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Les résultats : 05 - Hautes-Alpes

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

L'information grandeur nature